

GRAND LYON

LA MÉTROPOLE DE LYON

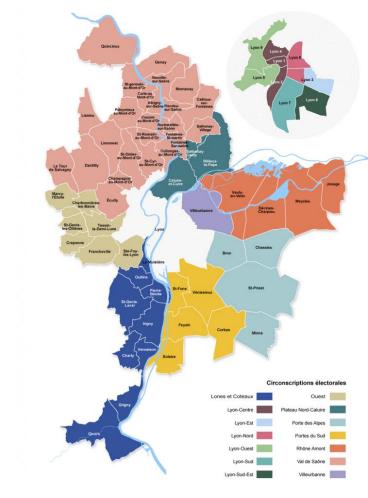
Éléments généraux

- 1411 571 habitants (2019)
- 533,7 km²
- 58 communes
- Plus de 9000 agents

Mobilité

- Compétences
 - Voirie;
 - Stationnement en ouvrage;
 - Végétalisation (arbres);
 - Signalétique (sauf piétonne).
- 3/4 des habitants de la métropole se déplacent quotidiennement dans un rayon de 7 kilomètres ou moins.

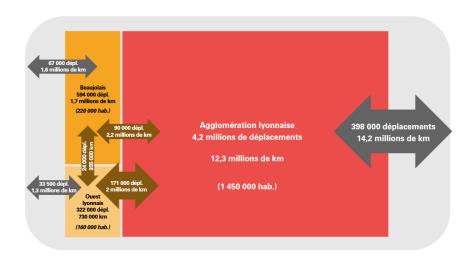
2



CONTEXTE DES MOBILITÉS MÉTROPOLITAINES

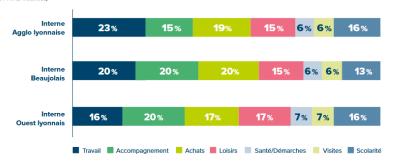
Nombre de déplacements et de kilomètres parcourus quotidiennement, tous modes

(Source: Enquête Déplacements Grand Territoire - EDGT - 2015)

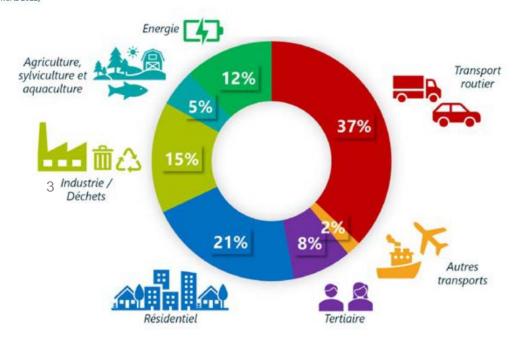


Principaux motifs de déplacements internes aux bassins locaux de mobilité

(Source: EDGT 2015 - SYTRAL Mobilités)



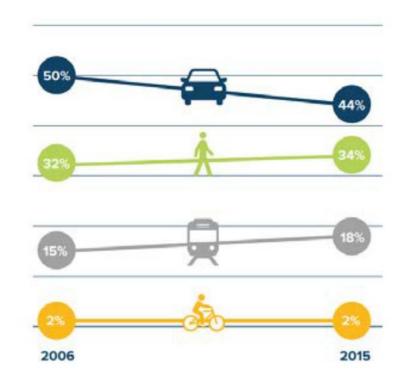
Émissions de gaz à effet de serre par secteurs dans le Rhône et la Métropole de Lyon en kTeq CO₂ en 2019 (Source: ORCAE 2022)





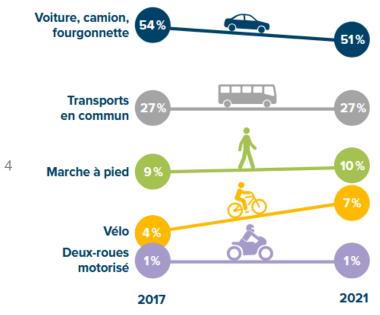
Parts modales dans l'Agglomération lyonnaise -Évolutions 2006-2015

(Source: EDGT 2015)



Parts modales des déplacements habituels domicile-travail des habitants du ressort territorial de SYTRAL Mobilités

(Source: INSEE 2017 et 2021)



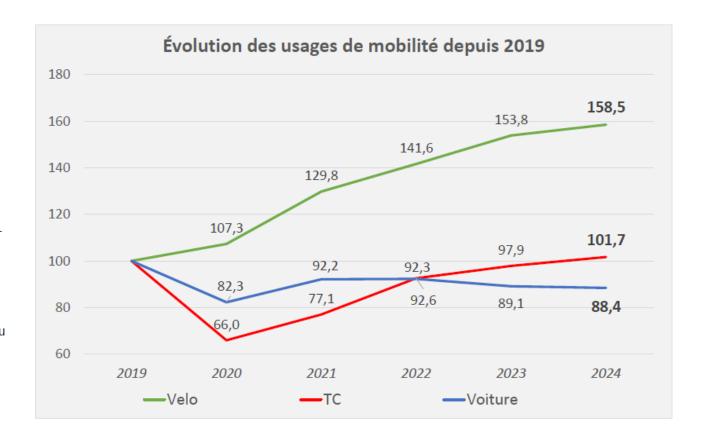
4 à 5% des personnes déclarent ne pas se déplacer pour rejoindre leur travail habituel



ÉVOLUTIONS DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

Évolution depuis 2019 :

- Vélos et trottinettes
 - + 58%
 - → Poursuite de la croissance vélo
- Transports en Commun
 - + 2 %
 - → Dépassement des fréquentations pré-COVID
- Évolution voiture
 - 12 %
 - → Poursuite de la tendance de baisse du trafic routier





HISTORIQUE DES STRATÉGIES MODES ACTIFS DE LA MÉTROPOLE DE LYON



2009: Plan Modes Doux



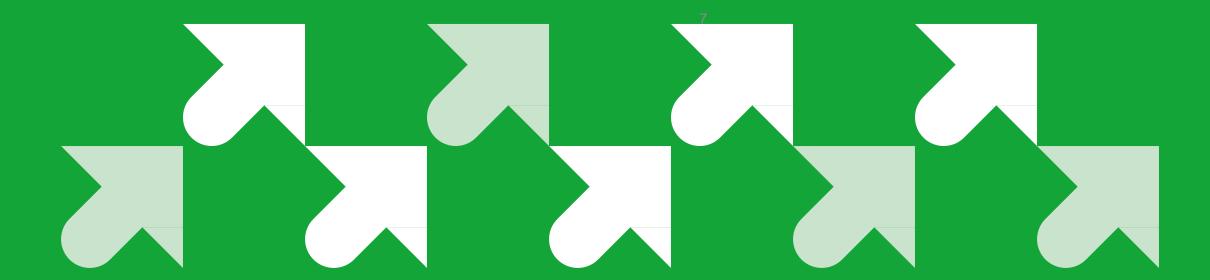
The second of th





2022: Plan Piéto. 2024: Plan vélo

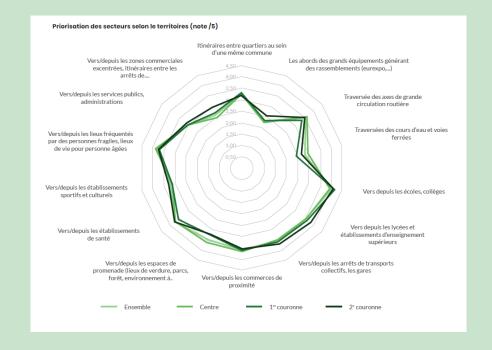
DU CÔTÉ DU DIÉTON...

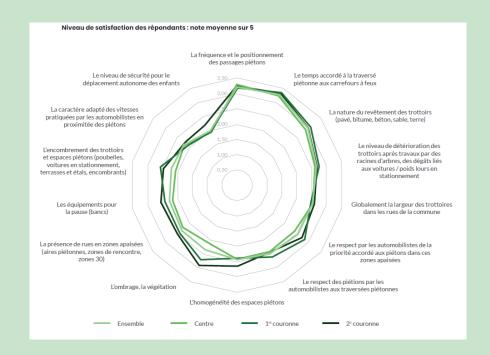


QUELQUES ENJEUX SUR LA MARCHABILITÉ CONCERTATION CITOYENNE EN 2021 ET 2022

Trois temps de concertation

- 11 juin 2021 : Ateliers avec une quarantaine de représentants associatifs et institutionnels ;
- Fin 2021 : Concertation en ligne avec près de 1 400 réponses
 - ATTENTION : Échantillon non représentatif
 - ➤ Surreprésentation du centre ;
 - ➤ Surreprésentation des hommes ;
 - ➤ Surreprésentation des CSP+;
- Fin 2022 : Expérimentation d'une concertation en ligne avec les assistantes maternelles









amélioration de la qualité des cheminements

Création de nouveaux aménagements

Élaboration de documents de cadrage et de guides techniques

Transformation et apaisement des rues existantes

Sécurisation des abords des établissements scolaires

des vitesses de circulation avec la démarche

Adaptation de la signalisation lumineuse tricolore

Information et sensibilisation

PLAN PIÉTON / DÉVELOPPER NOS OUTILS LIÉS À LA MARCHE

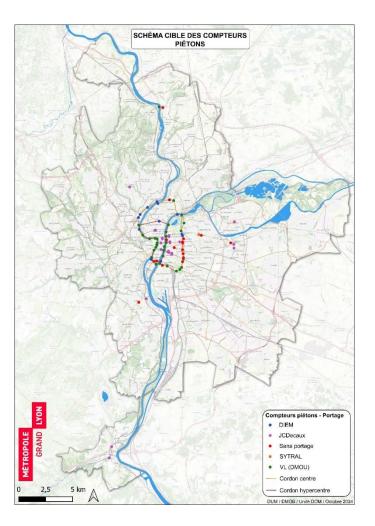




Schéma cible des compteurs piétons

PLAN PIÉTON / FOCUS SUR LA LIGNE FINANCIÈRE PLAN (13M€)

| Ligne PPI Plan Piéton détails | 13 M€ environ |
|---|--|
| Apaisement/sécurisation des accès aux collèges délibération 11 avril 2022 + délibération 30 septembre 2024 | 2,4 M€ |
| - Fonds trottoirs délibération 27 juin 2022 Accessibilité PMR | 8,1 M€ 100 000 € |
| - Magistrale piétonne Part-Dieu/Bellecour via Bouchut-Mazenod-Moncey | 1.7 M€ pour un projet opérationnel 200 000 € destinés à la définition d'un réseau de magistrales |
| - Stations de séjours / haltes piétonnes » à conceptualiser | 400 000 € |

PLAN PIÉTON /MAGISTRALES PIÉTONNES

ÉTUDE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR

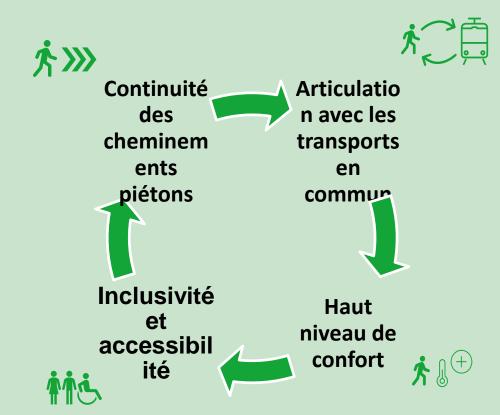
Depuis fin 2023, la Métropole de Lyon dans la continuité de son premier plan piéton (2022) élabore son propre schéma directeur pour des « magistrales piétonnes » métropolitaines.



Compléter les actions déjà développées dans le plan piéton en augmentant le domaine de pertinence de la marche utilitaire avec une approche par itinéraires



Définir des intentions d'itinéraires sur l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon



PLAN PIÉTON / MAGISTRALES - PIÉTONNES

Analyse de la demande

=> Identification de zones et OD à enjeux

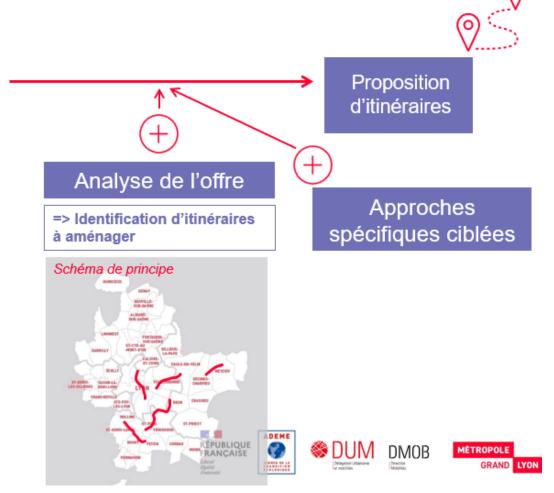




Analyse des pôles générateurs de déplacements

=> Identification de faisceaux d'intention / liaisons





PLAN PIÉTON / FONDS TROTTOIRS



- Un soutien financier aux communes par l'intermédiaire d'une ligne PPI
- Une participation demandée aux communes sur les budgets de proximité en complément de la ligne PPI
- ➤ Un examen par le VP au cas par cas
- > Pas d'AP globale votée mais un vote en conseil pour chaque opération, chaque commune
- Priorités remontées par les communes

Les critères :

- Les itinéraires prioritaires :
- √ les itinéraires vers les établissements scolaires,
- √ lieux fréquentés par les personnes vulnérables, l'accès aux établissements de santé,
- √ les traversées de grands axes de circulation,
- √ l'accès aux arrêts de transports collectifs,
- √ les itinéraires vers les lieux de promenade ou de verdure,
- √ les accès aux services publics, établissements sportifs et culturels, lieux accueillant du public régulièrement,
- √ les itinéraires vers les commerces de proximité.
- Le rattrapage territorial et opérations parfois non réalisées lors de la PPI du précédant mandat
- Les cartes de marchabilité de l'agence d'urbanisme





- Les trajets préférentiels, existants ou potentiels, car déjà de qualité
- Les trajets clés, insuffisamment qualitatifs et les points d'amélioration
- Les trajets contraints : on ne passe pas ou très difficilement

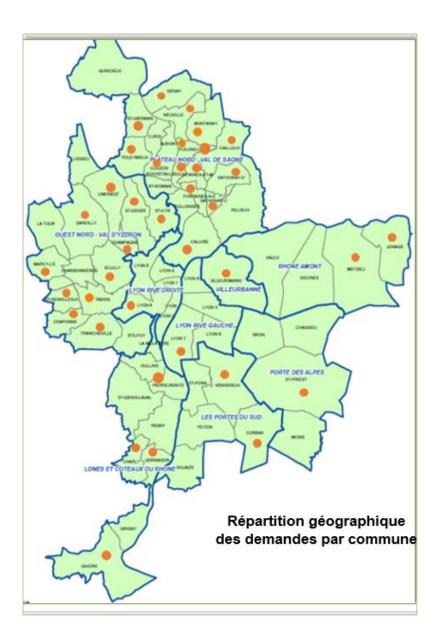


PLAN PIÉTON / FONDS TROTTOIRS

Typologies et travaux représentés :

- Élargissement, souvent mise aux normes des largeurs de trottoirs,
- Absence de trottoirs, Discontinuité
- Création de voies vertes (Craponne), Liaison piétonne nouvelle...

→ Près de 35 demandes





PLAN VÉLO / AMBITIONS & ENJEUX

De nouvelles ambitions...

X3
Tripler le nombre de déplacements à vélo entre 2019 et 2026

Faire de la Métropole de Lyon un territoire cyclable pour toutes et tous.

1, 2 0 U 3
Hisser
la Métropole de Lyon sur le
podium du Baromètre des villes
cyclables de la Fédération française
des usagers de la bicyclette (FUB).

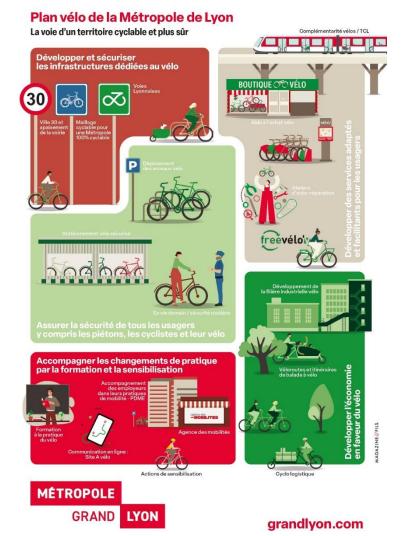
...Qui répondent à des enjeux persistants sur notre territoire







PLAN VÉLO / PROGRAMME D'ACTIONS



Budget dédié aux modes actifs dans la PPI 2021-2026 = 500 millions d'euros*

| Intitulé | Montant (M €) |
|--|---------------|
| Projets de proximité | 120 |
| Accompagnement des projets Sytral | 25 |
| Réalisation d'ouvrage d'art | 20 |
| Plan piéton | 10 |
| Gros entretien et amélioration des trottoirs | 15 |
| Signalétique piétonne | 0,2 |
| Voies Lyonnaises | 282 |
| Aménagements cyclables structurants | 20 |
| Stationnement vélo sécurisé | 4 |
| Déploiement des arceaux | 5,2 |
| Aide à l'achat vélo | 20 |



Des dépenses de fonctionnement pour le portage d'actions récurrentes (formations, plan de mobilité employeur de la Métropole, communication et évènementiel etc.)



PLAN VÉLO /INFRASTRUCTURES

Développer un réseau cyclable à haut niveau de service : Les Voies Lyonnaises (objectif : 355 km en 2030)

Améliorer la cyclabilité de la Métropole

Exemples:

- Densification du maillage cyclable (objectif : 2000 km d'aménagements cyclables)
- Déploiement des facilités vélo (goulottes et rampes, sas vélo, M12…)

Apaiser les communes métropolitaines

Exemples : Déploiement des Villes 30 sur le territoire

Améliorer les connaissances en matière de pratique du vélo

Exemple : Développement du réseau de compteurs









PLAN VÉLO / SÉCURITÉ & STATIONNEMENT

Mettre en œuvre la démarche « En vie demain »

Multiplier par 10 le stationnement sécurisé vélo (objectif : 15 000 places en 2026)

Exemple : Ouverture de la vélostation Villette à la gare Part-Dieu

Multiplier par 4 l'offre d'arceaux sur voirie (objectif : 120 000 places en 2026)

Prévenir les vols et faciliter la récupération des vélos volés

Exemple : Programme d'actions sur la lutte contre le vol de vélo suite à un appel à projet





19



PLAN VÉLO /ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Généraliser et démocratiser l'offre de formation à la pratique du vélo (objectif : 2 700 personnes formées par an d'ici 2026)

Favoriser le développement du vélo dans les quartiers populaires

Accompagner les employeurs vers des mobilités moins carbonées

Exemple : Accompagnement des projets de Plan de Mobilité Employeur, encourager à la labélisation Employeur Pro Vélo, etc.

Encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge

Exemple : Animation du réseau des référents écomobilité scolaire des communes

Conduire une communication incitative et positive sur la pratique du vélo

Exemple : Stands d'essai vélo via l'Agence des Mobilités, premier festival du vélo en septembre 2024







PLAN VÉLO / APPROCHE SERVICIELLE

21

Développer l'offre Vélo'v (objectif : 10 000 freevélo'v prêtés en 2026)

Exemples:

Lancement du dispositif freevélo'v Déploiement de Vélo'v électriques

Soutenir le développement des ateliers d'autoréparation

Soutenir l'acquisition d'un vélo

Exemple : 30 000 dossiers de subvention reçus depuis 2020

Renforcer la complémentarité vélo – TC/TER

Exemple : Emport des vélos dans les tramways en dehors des heures de pointe









PLAN VÉLO / DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU VÉLO

22

Accompagner le développement de la filière économique du vélo

Exemple : Ouverture du grand plateau et de l'usine à vélos en 2022

Développer la filière de cyclo logistique

Exemple : + de 2 000 000 de colis livrés dans le cadre du dispositif ColisActiv'

Promouvoir la Métropole au rang de destination incontournable du cyclotourisme





MERCI!

Arthur BAJULAZ

Chargé de mission modes actifs abajulaz@grandlyon.com 06 67 94 07 91

Sébastien RABUEL

Responsable du service Analyse, planification et évaluation des mobilités srabuel@grandlyon.com

